

70073

Objet

Classement dans la voirie
communale de la voie de
desserte du LOTISSEMENT
des "GLAISLES".



DATE DE CONVOCATION

le 7 Août 1970

DATE D'AFFICHAGE

le 14 Août 1970

Nombre de conseillers

en exercice 23

Nombre de présents 15

Nombre de votants 15

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN



L'An mil neuf cent soixante dix

le treize Août

à 20 heures 45

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur MATRAS.

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle FOUCHÉ, BUJARD, LANUSSE, Adjoint
MM. COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, POUGET
REIX, DOMEQ, TETARD, STIPAL, NARTEAU,
CAMBLONG.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. MM. BERLAND, BETOUS, GACHET, BROTEAU, Mne BIDEAU
VULTAGGIO, OSQUIGUIL.

M. Monsieur TETARD a été élu Secrétaire.

VU l'arrêté municipal en date du 17 Avril 1970 prescrivant l'enquête publique prévue par l'arrêté du 28 Juin 1960 modifié et complété par l'arrêté du 7 Mars 1964 et qui s'est déroulée du 22 mai au 29 mai 1970, le dossier de l'affaire ayant été déposé à la mairie afin que le public puisse en prendre connaissance et formuler ses observations le cas échéant,

VU le registre d'enquête clos à la date du 29 mai 1970 par M. DRUHO Pierre, Commissaire Enquêteur,

VU les conclusions de M. le Commissaire Enquêteur,

CONSIDERANT que ces conclusions sont favorables au projet de classement dans la voirie communale de la voie de desserte du lotissement des "GLAISLES",

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité absolue,

DECIDE : de classer dans la voirie communale la voie de desserte du LOTISSEMENT DES "GLAISLES" réalisée par le lotisseur.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre etc. les membres présents.

POUR LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,

VU
La Rochelle le
Le Préfet
11 SEPTEMBRE 1970

- 1 SEP. 1970